

Le mécénat de compétences, nouvelle tendance de l'engagement

Première enquête nationale publiée par Admical et Pro Bono Lab

L'engagement associatif a été déclaré Grande cause nationale 2014. Pour mieux connaître cette nouvelle facette de l'engagement des actifs dans le monde associatif, Admical et Pro Bono Lab ont lancé la première enquête sur le mécénat de compétences en France. Les résultats de l'enquête et les témoignages d'entreprises engagées confirment le dynamisme du mécénat de compétences et son fort potentiel de développement. Permettre à ses salariés de s'engager pour des projets d'intérêt général : un pari gagnant pour tous.

Qu'est-ce que le mécénat de compétences ?

C'est quand un salarié peut, encadré par l'entreprise, utiliser son temps de travail au profit d'un projet d'intérêt général. Près de 24 000 entreprises proposent à leurs collaborateurs de faire du mécénat de compétences en France (soit 15% des entreprises mécènes). Source : Admical-CSA 2014 « Le mécénat d'entreprise en France »

Une enquête pour mieux connaître et diffuser les pratiques du mécénat de compétences

Admical et Pro Bono Lab présentent *Mécénat de compétences : comment engager les actifs ?*, la première enquête¹ sur le mécénat de compétences en France. Ses conclusions permettent de mieux connaître les entreprises (déjà engagées ou non) à travers des données chiffrées et serviront à la diffusion et à l'amélioration des pratiques, au service de l'intérêt général.

Le dynamisme du mécénat de compétences en France est confirmé !

- **Un intérêt récent et croissant des entreprises pour le mécénat de compétences**

Parmi les entreprises répondantes qui pratiquent le mécénat de compétences, la moitié l'ont mis en place au cours des **3 dernières années**, et 1/4 dans les **12 derniers mois**.

- **Pourquoi les entreprises en font-elles ?**

34% des entreprises interrogées font d'abord du mécénat de compétences pour **accompagner leurs partenaires** (87% des missions sont réalisées au profit d'associations). Leur engagement est donc un signe de l'attention portée aux besoins spécifiques des bénéficiaires. Ensuite, il s'agit pour l'entreprise **d'impliquer (25%) et de fédérer (20%) ses collaborateurs**. Enfin, pour 7% des entreprises impliquées, le mécénat de compétences est un moyen de renforcer leur ancrage territorial.

- **Comment les entreprises le pratiquent-elles ?**

On observe une grande diversité des situations dans la mise en œuvre opérationnelle du mécénat de compétences : le **temps d'engagement** accordé aux salariés varie (de moins de 2 jours à plus d'une semaine) ; **les missions** se font individuellement (52% des missions proposées) ou en équipe (48 %). Les compétences professionnelles sont à l'honneur dans les missions réalisées par les collaborateurs² : 54 % des entreprises proposent uniquement ou majoritairement des missions qui les mobilisent.

2/3 des entreprises répondantes qui font du mécénat de compétences ont **formalisé au moins 1 dispositif** (par exemple la possibilité pour tous les collaborateurs de l'entreprise de s'impliquer 3 jours dans l'année pour des projets soumis par un appel à projet dédié).

¹ 98 répondants, représentants d'entreprises mécènes et non mécènes, contactés, du 20 juin au 31 juillet 2014, par questionnaire électronique

² C'est-à-dire les compétences qu'ils utilisent dans leur travail, par opposition à d'autres compétences ou capacités qu'ils peuvent mobiliser pendant leur mission : encadrer des enfants, nettoyer une plage...

Un potentiel de développement important

L'enquête montre également que de nombreuses entreprises qui n'en font pas aujourd'hui souhaitent **se lancer dans les 3 ans** (36%). Admical et Pro Bono Lab prédisent un bel avenir au mécénat de compétences :

« Alors qu'elle était plutôt stable chez les grandes entreprises, voire en régression chez les PME, la pratique du mécénat de compétences change aujourd'hui d'échelle, affirmant clairement la volonté des entreprises de s'impliquer pour l'intérêt général, emmenant avec elles leurs collaborateurs. Les vertus du mécénat de compétences sont nombreuses, à condition que les projets soient pensés pour et avec les bénéficiaires, et leur utilité sociale mesurée. Cette étude nous permettra de renforcer la dynamique que nous avons engagée pour aider les entreprises qui veulent se lancer ou aller plus loin. »

Bénédicte Menanteau, déléguée générale d'Admical

« En 2014, le mécénat de compétences n'est plus un mythe mais une réalité grâce aux milliers d'entreprises et fondations qui ont osé passer de l'idée à l'action. L'exemple de Pro Bono Lab nous montre le dynamisme du secteur : en partenariat avec une trentaine d'entreprises, 1 500 volontaires se sont déjà engagés pour conseiller gratuitement une association en équipe dans les 24 derniers mois. L'étude nous apprend que d'autres entreprises sont prêtes à passer le pas et une sur deux souhaite être accompagnée dans cette démarche. Autrement dit, nous n'avons pas fini de mobiliser les compétences des salariés « pour le bien public ».

Yoann Kassi-Vivier, co-fondateur et directeur du développement de Pro Bono Lab

Des exemples d'entreprises engagées

Les témoignages de 13 entreprises viennent illustrer le dynamisme et la diversité du mécénat de compétences en France.

Avec :

la fondation Accenture, Algoé, le fonds Barreau de Paris Solidarité, la fondation Deloitte, la fondation l'Echiquier de la réussite (A2consulting), Edenred, la fondation EDF, la fondation Financière de l'Echiquier, l'agence Heaven, McDermott Will & Emery, la fondation Monoprix, la fondation Schneider Electric et la fondation SNCF.

Cliquez :

- [pour accéder aux résultats complets de l'enquête Mécénat de compétences : comment engager les actifs ?](#)
- [pour accéder aux exemples d'entreprises engagées dans le mécénat de compétences](#)

Admical

Admical est une association reconnue d'utilité publique qui développe en France la pratique du mécénat depuis 1979. Elle est présidée par Henri Loyrette. Forte de ses 190 adhérents, elle représente les mécènes auprès des pouvoirs publics, des médias et des instances internationales. Centre d'information et de formation au mécénat, Admical propose aux professionnels de ce domaine un carrefour de rencontre, de réflexion et d'innovation. Admical publie le baromètre du mécénat d'entreprise, le magazine *mécènes*, le *Répertoire du mécénat*... www.admical.org

Contact presse : Hannah Berkouk – hberkouk@admical.org – 01 42 55 96 19

Pro Bono Lab

Association spécialiste du mécénat de compétences créée en 2011, Pro Bono Lab mobilise des équipes de volontaires pour conseiller gratuitement les associations. Les « missions probono » permettent aux associations d'utilité sociale d'accéder aux compétences dont elles ont besoin en marketing, communication, stratégie, finance, RH, web, droit, etc.

Grâce à des partenariats innovants avec les entreprises, les fondations, les grandes écoles et les collectivités, Pro Bono Lab a mobilisé 1500 professionnels et étudiants pour réaliser 200 missions d'une journée à six mois auprès de 120 associations. www.probonolab.org

Contact presse : Yoann Kassi-Vivier - communication@probonolab.org - 06 61 70 66 67